

3. RAPPORT de la Commission qui a examiné le travail manuscrit soumis à l'Académie par M. le docteur WYBAUW, à Spa, et intitulé : Le devoir de la Belgique vis-à-vis de Spa. — M. MOELLER, Rapporteur (1).

Lorsqu'un étranger arrive dans une des nombreuses et florissantes villes d'eaux de l'Empire allemand, il est, dès ses premiers pas, frappé de voir comment nos voisins ont su donner à leurs stations thermales un aspect riant et attrayant. A peine est-il sorti de la gare, son œil est réjoui à la vue de ces squares verdoyants et fleuris, de ces pelouses soigneusement ratissées, de ces avenues bordées d'arbres vigoureux et de ces maisons-villas précédées de jardinets gracieux et bien entretenus.

Plus loin s'aperçoit un édifice, largement bâti, dont l'architecture peut ne pas être du goût de tout le monde, mais dont le caractère imposant attire immédiatement les regards des arrivants : c'est le palais des thermes. Plus loin encore se rencontre un second bâtiment, à allures parfois tapageuses, édifié au milieu d'un parc plus ou moins étendu, toujours admirablement soigné : c'est le kursaal ou le Curhaus.

A côté de cela, l'organisation hôtelière, même dans les hôtels les plus modestes, ne laisse rien à désirer : l'hygiène, la propreté, le confort, l'ordre dans l'organisation et l'administration sont à la hauteur de tous les progrès modernes. Ajoutez, enfin, la réalisation la plus parfaite de l'hygiène publique, notamment au point de vue des eaux potables, du système d'égouts, de la salubrité des logements, des rues et des places publiques. et l'on ne s'étonnera pas de la prospérité inouïe de ces villes d'eaux, qui constituent une des plus grandes richesses du pays.

Il résulte d'une statistique établie en 1907 que, dans le cours de cette année, les cures thermales et les cures d'air ont réalisé, pour l'Allemagne entière, un bénéfice qui a atteint environ $\frac{1}{2}$ milliard de francs. Voyez ce qui se passe dans quelques-unes des princi-

(1) Commissaires : MM. Heger et Moeller.

pales villes d'eaux allemandes, et vous serez frappés des progrès énormes que ces localités ont enregistrés en quelques années. C'est ainsi qu'à Wiesbaden, on compte près de 200,000 visiteurs annuellement; à Ems, la statistique officielle note la présence de plus de 26,000 étrangers. A Kissiugen, même affluence de curistes, dont le total dépasse 25,000. Nous pourrions multiplier ces chiffres à l'infini, particulièrement pour les stations les plus importantes, telles que Baden-Baden, Hombourg, Creuznach, Aix-la-Chapelle, Carlsbad, etc.

Notez que la plupart de ces localités ont subi une crise redoutable, il y a une quarantaine d'années, à la suite de la suppression des jeux publics. Mais, grâce aux mesures préventives prises par les gouvernements, les conséquences financières de cette réforme ont été bientôt largement compensées. Actuellement, la prospérité est telle, que la situation est meilleure qu'elle ne l'était avant la suppression de la roulette.

Il ne faut pas trop s'étonner de cet état de choses. C'est qu'en Allemagne, les pouvoirs publics ont compris la valeur des considérations économiques, si intéressantes pour la prospérité nationale, qui dérivent de l'exploitation des stations thermales, climatiques ou balnéaires. Ils n'ont pas marchandé leur intervention dans la réalisation des réformes et des améliorations qui s'imposaient partout. La législation est intervenue pour assurer la protection des sources thermales, pour régulariser le captage de celles-ci, pour perfectionner l'administration des établissements balnéaires. L'État n'a pas hésité à intervenir, soit par des subventions accordées aux autorités locales, soit par des moyens beaucoup plus héroïques. Pour que l'on se rende compte de la sollicitude des pouvoirs publics vis-à-vis des villes d'eaux, il nous suffira de citer le fait suivant. Il y a quelques années, la ville de Naueim devait apporter à ses installations nous ne savons plus quelle réforme. Or, le Reichstag allemand, qui avait été saisi de la question, ne crut pas déchoir de sa dignité, ni sortir de son rôle, en nommant dans son sein une commission, expressément chargée d'aller sur les lieux pour se rendre compte de ce qu'il y avait à faire et pour étudier les mesures à prendre en l'occurrence.

Pouvons-nous en dire autant de notre pays? La Belgique a-t-elle rempli tous ses devoirs à l'égard de nos stations balnéaires et

thermales, notamment envers la perle de nos villes d'eaux, à savoir Spa?

C'est ce que M. le docteur Wybauw a étudié dans le travail manuscrit qu'il a adressé à l'Académie de médecine et que vous avez renvoyé à notre examen.

M. Wybauw pratique la médecine depuis onze ans à Spa; il y a succédé au regretté docteur Victor Scheuer, dont on sait l'effort louable et persistant pour mettre en valeur et faire connaître à l'étranger les ressources de la cure de Spa.

Notre Confrère a, dans diverses publications dont il a fait hommage à l'Académie, consciencieusement étudié l'action des bains et des eaux de Spa et, comme il le dit, il s'est efforcé de donner à ses travaux un caractère objectif et expérimental. Cette fois, il envisage la question du relèvement de la cité balnéaire à un autre point de vue: il démontre, en s'appuyant sur des documents empruntés le plus souvent aux *Annales* de la Chambre des représentants et du Sénat, le contraste qui a existé entre la situation de la ville de Spa et celle de villes d'eaux d'importance analogue dans d'autres pays.

Toute la Belgique a bénéficié de Spa; toute la Belgique est intéressée au développement de Spa: tels sont, en résumé, les arguments par lesquels le docteur Wybauw justifie la conclusion à laquelle il arrive et qui consiste à réclamer l'intervention du Gouvernement, non pas uniquement pour subsidier l'entreprise spadoise, mais pour protéger les sources et les administrer.

L'auteur cite des exemples nombreux et convaincants de l'efficacité de l'intervention de l'État dans l'administration des cures, notamment à Mondorf, à Ems et dans un grand nombre de villes allemandes. Son travail est très sérieusement documenté. Nous lui laissons la responsabilité des chiffres de la statistique qu'il invoque et qu'il déclare emprunter tous à des documents officiels belges.

Il s'excuse de devoir entretenir l'Académie de questions d'ordre administratif plutôt que scientifique; mais il ne suffit pas de démontrer les vertus thérapeutiques d'une eau minérale pour en assurer le succès; l'administration des cures, leur exploitation rationnelle doivent être surveillées, contrôlées, stimulées par l'État.

Nous estimons que le travail de M. le docteur Wybauw arrive

à son heure : la ville de Spa traverse en ce moment une période critique, à laquelle il importe de porter rapidement remède, sous peine de la voir déchoir complètement de la haute réputation dont elle jouit depuis des siècles. De plus, en ce moment, il se manifeste en Belgique un mouvement en faveur de l'étude de l'hydrologie et de la balnéologie, ainsi que de la mise en valeur des richesses thermales, balnéaires et climatiques que nous possédons et qui ont été trop peu utilisées jusqu'ici. Nous n'en voulons pour preuve que la fondation de la Société d'hydrologie et de climatologie médicale de Belgique, à laquelle nous conjurons nos Confrères et spécialement nos Collègues de l'Académie de s'intéresser. L'accueil bienveillant que nous ferons au travail du médecin spadois sera un stimulant pour les autres praticiens qui hésiteraient encore à prendre part à cette croisade utile et patriotique.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'ouvrir au sein de l'Académie un débat sur les questions soulevées par M. Wybauw : elles sont du domaine de la politique bien plus que de la science. Il appartient aux Chambres législatives de les résoudre. Mais nous partageons tout à fait les vues de l'auteur lorsqu'il affirme dans ses conclusions :

« La prospérité de la station hydro-minérale de Spa ne sera assurée d'une manière absolument stable pour le plus grand bien du pays que si le Gouvernement intervient dans les questions relatives à la conservation des sources minérales et si éventuellement il reprend leur exploitation pour la diriger lui-même, ainsi que les gouvernements des États voisins l'ont fait avec tant de succès dans nombre de leurs villes d'eaux. »

Nous concluons notre rapport en vous proposant :

1° D'adresser des remerciements à l'auteur ;

2° D'insérer son travail dans le *Bulletin* ;

3° D'adresser au Gouvernement un exemplaire de ce travail, en attirant son attention sur les conclusions que l'auteur a formulées et que l'Académie fait siennes ;

4° De recommander à la 2^e Section le docteur Wybauw pour une candidature au titre de Correspondant belge. Nous insistons sur cette dernière conclusion en faisant remarquer que l'hydrologie, dont notre Confrère s'est fait une spécialité, serait avantageusement représentée par lui au sein de notre Compagnie. — Ces conclusions sont adoptées.

OUVRAGES PRÉSENTÉS.

- BARR (H.). Versuche mit einem Suero-Filter. München, 1910; 8°.
- BUTTENBERG (P.). Weiteres über Krabben-Konservierung und Untersuchung. Berlin, 1810; 8°.
- CRAPONNE (M.). De l'action thérapeutique de l'air des altitudes. Paris, 1910; 8°.
- DALE (J.). Ueber eine ungewöhnliche Form des Diphtheriebacillus. Iena, 1910; 8°.
- DELÉTREZ (A.). Compte rendu des opérations pratiquées à l'Institut chirurgical de Bruxelles. 1911; 8°.
- DUNBAR (W.-P.). Ueber das serobiologische Verhalten der Geschlechtszellen. II. Mitteilung. Iena, 1910; 8°.
- Die neuen Abwasserreinigungsanlagen der Stadt Sheffield. München, 1910; 8°.
- Das Urteil im Prozess Tamworth contra Birmingham. München, 1910; 8°.
- Ueber das serobiologische Verhalten der Geschlechtszellen. Iena, 1910; 8°.
- FOVEAU DE COURMELLES. L'Année électrique, électro-thérapique et radiographique. Revue annuelle des progrès électriques en 1910. XI^e année. Paris, 1911; vol. 120.
- FROMME. Antiformin und andere Mittel zur Desinfektion von Stühlen. Berlin, 1910; 8°.
- GRAETZ (F.). Ueber biologische Eiweissdifferenzierung bei Mäusen und verschiedenen Rattenarten. Iena, 1910; 8°.
- Experimentelle Untersuchungen zur Serodiagnostik der Echinokokkeninfektion. Iena, 1910; 8°.
- GUTH (F.). Ueber die Verwendbarkeit von Torf zum Aufbau von Abwasserreinigungsanlagen. München, 1910; 8°.
- Zum Hamburger Test auf Fäulnisfähigkeit. München, 1910; 8°.
- INSTITUTS SOLVAY (Physiologie). Notes relatives à la fondation des instituts de physiologie au Parc Léopold, à Bruxelles. Juin 1910. Bruxelles, 1910; 12°.
- KISTER. Bericht über die in Hamburg ausgeführten Rauch- und Rufsuntersuchungen. München, 1909; 4°.
- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. Recueil des dispositions légales et réglementaires concernant l'hygiène et la salubrité publiques. Bruxelles, 1910; vol. 12°.
- Rapport du Conseil supérieur d'hygiène publique sur les travaux des